Date d'impression : 31.07.2025 Révision: 20.05.2025

Numéro de version 36 (remplace la version 35)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
- · Nom du produit: MAR PVC GLUE TA 100G*10 L170
- · 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- Emploi de la substance / de la préparation Colle
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur:

Bison International

Dr.A.F.Philipsstraat 9

NL-4462 EW Goes

PO Box 160

NL-4460 AD Goes

tel. +31 88 3235700

fax. +31 88 3235800

e mail: sds@boltonadhesives.com

Bolton Swiss SA

Via Lisano 3

CH-6900 Massagno

Tel.: 091 960 45 90

email: sds@boltonadhesives.com

- · Service chargé des renseignements: PSRA
- 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Centre Suisse d'Information Toxicologique: tél. 145 (24h); de l'étranger: +41 44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS02 flamme

Flam. Liq. 2 H225 Liquide et vapeurs très inflammables.



GHS07

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

STOT SE 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

- 2.2 Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

(suite page 2)

Date d'impression : 31.07.2025 Révision: 20.05.2025

Numéro de version 36 (remplace la version 35)

Nom du produit: MAR PVC GLUE TA 100G*10 L170

(suite de la page 1)

· Pictogrammes de danger





GHS02 GHS07

- · Mention d'avertissement Danger
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

Butanone

· Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues

et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P261 Éviter de respirer les vapeurs.

P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation nationale.

· Indications complémentaires:

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

- Étiquetage de paquets dont le contenu n'excède pas 125 ml
- Pictogrammes de danger





GHS02 GHS07

- · Mention d'avertissement Danger
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

Butanone

· Mentions de danger

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P261 Éviter de respirer les vapeurs.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation nationale.

· 2.3 Autres dangers

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

· PBT: Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

(suite page 3)

Date d'impression : 31.07.2025 Révision: 20.05.2025

Numéro de version 36 (remplace la version 35)

Nom du produit: MAR PVC GLUE TA 100G*10 L170

(suite de la page 2)

Détermination des propriétés perturbant le système endocrinien

78-93-3 Butanone

Liste II

50-100%

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- · 3.2 Mélanges
- · Description: Colle
- · Composants dangereux:

CAS: 78-93-3

EINECS: 201-159-0

Numéro index: 606-002-00-3 Reg.nr.: 01-2119457290-43-

XXXX

Butanone

Flam. Liq. 2, H225; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336, EUH066

Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- · 4.1 Description des premiers secours
- · Remarques générales: Aucune mesure particulière n'est requise.
- Après inhalation:

Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

Aucune mesure particulière n'est requise.

- · Après contact avec la peau: En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

- · Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Moyens d'extinction
- Moyens d'extinction:

Brouillard d'eau

Mousse résistant à l'alcool

Poudre d'extinction

Dioxyde de carbone

- · Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit
- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 4)

Date d'impression : 31.07.2025 Révision: 20.05.2025

Numéro de version 36 (remplace la version 35)

Nom du produit: MAR PVC GLUE TA 100G*10 L170

(suite de la page 3)

- 5.3 Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Autres indications

Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination.

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Assurer une aération suffisante.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne aération du local, même au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air).

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter la formation d'aérosols.

· Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

· 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Stocker dans un endroit frais.
- Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- Autres indications sur les conditions de stockage:

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

- · Classe de stockage: 3
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

СН

(suite page 5)

Date d'impression : 31.07.2025 Révision: 20.05.2025

Numéro de version 36 (remplace la version 35)

Nom du produit: MAR PVC GLUE TA 100G*10 L170

(suite de la page 4)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

78-93-3 Butanone

VME (Suisse) Valeur momentanée: 590 mg/m³, 200 ppm

Valeur à long terme: 590 mg/m³, 200 ppm

H B SSc;

· DNEL

78-93-3 Butanone

78-93-3 Butanone				
Oral	Consommateur, hirondelle, long terme	31 mg/kg bw/day		
Dermique	Worker, dermal, longterm exposition	1161 mg/kg bw/day		
	Consommateur, dermal(e), long terme	412 mg/kg bw/day		
Inhalatoire	Worker, inhalative, shortterm exposition	900 mg/m³		
	Worker, inhalative, longterm exposition	600 mg/m³		
	Consommateur, court, par inhalation	450 mg/m³		
	Consommateur, par inhalation, long terme	106 mg/m³		

· PNEC

78-93-3 Butanone

Oral	Secondary Poisoning	1000 mg/kg
	Eau douce	55,8 mg/l
		0047 //

Fresh water sediment 284,7 mg/kg dry weight

Eau de mer 55,8 mg/l

Marine sediment 284,7 mg/kg dry weight

Sol 22,5 mg/kg Sewage treatment plant 709 mg/l Sporadic release 55,8 mg/l

· Composants présentant des valeurs limites biologiques:

78-93-3 Butanone

BAT (Suisse) 2 mg/l

Substrat d'examen: Urine

Moment du prélèvement: fin de l'exposition, de la période de travail

Paramètre biologique: 2-Butanon (MEK)

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition

· Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.

Equipement de protection individuel:

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques. Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

(suite page 6)

Date d'impression : 31.07.2025 Révision: 20.05.2025

Numéro de version 36 (remplace la version 35)

Nom du produit: MAR PVC GLUE TA 100G*10 L170

(suite de la page 5)

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Eviter tout contact avec les yeux.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· Protection respiratoire:

Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.

- · Filtre recommandé pour une utilisation momentanée: Filtre A
- · Protection des mains:

Gants résistant aux solvants

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Épaisseur du matériau recommandée: > 0,12 mm

Butylcaoutchouc

Caoutchouc nitrile

Épaisseur du matériau recommandée: > 0,7 mm

Temps de pénétration du matériau des gants

Pour le mélange des produits chimiques mentionnés ci-dessous, le temps de pénétration doit être d'au moins 10 minutes (perméabilité selon la norme EN 374 section 3: taux 1).

Pour le mélange des produits chimiques mentionnés ci-dessous, le temps de pénétration doit être d'au moins 120 minutes (perméabilité selon la norme EN 374 section 3: taux 4).

Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques

Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

· Protection du corps: Vêtement de protection résistant aux solvants

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales

· État physique Liquide

Couleur: Selon désignation produit

Odeur: Caractéristique
 Seuil olfactif: Non déterminé.
 Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

· Point initial d'ébullition et intervalle

d'ébullition: 79-80,5 °C

· Inflammabilité (solide, gaz): Facilement inflammable.

· Limites d'explosion:

· Inférieure: 1,8 Vol % · Supérieure: 1,5 Vol %

(suite page 7)

Date d'impression : 31.07.2025 Révision: 20.05.2025

Numéro de version 36 (remplace la version 35)

Nom du produit: MAR PVC GLUE TA 100G*10 L170

(suite de la page 6)

Point d'éclair
 Température d'inflammation:
 514 °C

Température de décomposition:
 valeur du pH:
 Non déterminé.
 Non déterminé.

· Viscosité:

Cinématique:
 Dynamique à 20 °C:
 Non déterminé.
 1200 mPas

Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau: Pas ou peu miscible
 Coefficient de partage: n-octanol/eau: Non déterminé.
 Pression de vapeur à 20 °C: 105 hPa

· Densité et/ou densité relative

Densité à 20 °C: 0,89 g/cm³
 Densité relative Non déterminé.
 Densité de vapeur: Non déterminé.

• 9.2 Autres informations Toutes les données physiques pertinentes ont été

déterminées pour le mélange. Toutes les données non déterminés ne sont pas mesurables ou non pertinentes pour la caractérisation du mélange.

· Aspect:

· Forme: Liquide

 Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité

• Température d'auto-inflammabilité: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Propriétés explosives:

Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.

· Teneur en solvants:

Solvants organiques: 79,7 %
VOC (CE) 79,74 %
VOCV (CH) 79,74 %
Teneur en substances solides: 20,2 %

· Changement d'état

· Taux d'évaporation: Non déterminé.

· Informations concernant les classes de danger physique

Substances et mélanges explosibles
 Gaz inflammables
 Aérosols
 Gaz comburants
 Gaz sous pression

néant

 néant

Liquides inflammables Liquide et vapeurs très inflammables.

Matières solides inflammables
 Substances et mélanges autoréactifs
 Liquides pyrophoriques
 Matières solides pyrophoriques

néant

 néant

(suite page 8)

Date d'impression : 31.07.2025 Révision: 20.05.2025

Numéro de version 36 (remplace la version 35)

Nom du produit: MAR PVC GLUE TA 100G*10 L170

(suite de la page 7)

· Matières et mélanges auto-échauffants néant

· Substances et mélanges qui dégagent des

gaz inflammables au contact de l'eau néant
Liquides comburants néant
Matières solides comburantes néant
Peroxydes organiques néant

Substances ou mélanges corrosifs pour les

métaux néant : Explosibles désensibilisés néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux:

Danger de formation de produits pyrolysés toxiques

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiquë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

78-93-3 Butanone

Oral LD50 >2193 mg/kg (rat)
Dermique LD50 >8050 mg/kg (rat)

- · Effet primaire d'irritation:
- Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

· Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Mutagénicité sur les cellules germinales

Non applicable.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 9)

Date d'impression : 31.07.2025 Révision: 20.05.2025

Numéro de version 36 (remplace la version 35)

Nom du produit: MAR PVC GLUE TA 100G*10 L170

(suite de la page 8)

- Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition unique Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- · Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Indications toxicologiques complémentaires:
- · Effets aigus (toxicité aiguë, irritation et corrosivité) Non applicable.
- · Sensibilisation Non applicable.
- Toxicité par administration répétée Non applicable.
- · 11.2 Informations sur les autres dangers

· Propriétés perturbant le système endocrinien		
78-93-3	Butanone	Liste II
128-37-0	Hydroxytoluène butylé	Liste II

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- · 12.1 Toxicité
- Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · PBT: Non applicable.
- · **vPvB:** Non applicable.
- · 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Pour les informations relatives aux propriétés perturbant le système endocrinien, se référer à la rubrique 11.

- 12.7 Autres effets néfastes
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts. Evacuation conformément aux prescriptions légales.

(suite page 10)

-CH

Date d'impression : 31.07.2025 Révision: 20.05.2025

Numéro de version 36 (remplace la version 35)

Nom du produit: MAR PVC GLUE TA 100G*10 L170

(suite de la page 9)

- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation:

Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de la même manière que le produit.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- · 14.1 Numéro ONU
- · ADR/ADN, IMDG, IATA

UN1133

- · 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU
- · ADR/ADN 1133 ADHÉSIFS
- · IMDG, IATA ADHESIVES
- · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
- · ADR/ADN



· Classe 3 (F1) Liquides inflammables.

· Étiquette 3

· IMDG, IATA



· Class 3 Liquides inflammables.

· Label 3

· 14.4 Groupe d'emballage

· ADR/ADN, IMDG, IATA III

· 14.5 Dangers pour l'environnement:

Marine Pollutant: Non

· 14.6 Précautions particulières à prendre par

l'utilisateur Attention: Liquides inflammables.

· Indice Kemler:

· No EMS: F-E,S-D

· Stowage Category A

· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au

recueil IBC Non applicable.

(suite page 11)

Date d'impression : 31.07.2025 Révision: 20.05.2025

Numéro de version 36 (remplace la version 35)

Nom du produit: MAR PVC GLUE TA 100G*10 L170

(suite de la page 10)

· Indications complémentaires de transport:

• **Quantity limitations**On passenger aircraft/rail: 60 L
On cargo aircraft only: 220 L

· ADR/ADN

Quantités limitées (LQ)
 Quantités exceptées (EQ)
 Code: E1

Quantité maximale nette par emballage intérieur:

30 ml

Quantité maximale nette par emballage extérieur:

1000 ml

Catégorie de transportCode de restriction en tunnels

· IMDG

Limited quantities (LQ)Excepted quantities (EQ)Code: E1

Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml

Maximum net quantity per outer packaging: 1000

ml

• Remarques: For substances with class 3 according to IMDG-

Code chapter 2.3.2.2 packing group is classified in packing group III, as viscosity is in accordance

with requirements (flow time t > 100s).

· "Règlement type" de l'ONU: UN 1133 ADHÉSIFS, 3, III

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

822.115, Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs - OLT 5 et 822.115.2, Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes ne sont pas applicables.

822.111, OLT 1 et 822.111.52, Ordonnance du DEFR sur les activités dangereuses ou pénibles en cas de grossesse et de maternité ne sont pas applicables.

- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- · Catégorie SEVESO P5c LIQUIDES INFLAMMABLES
- · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 5000 t
- · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 50000 t
- · RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3
- Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

(suite page 12)

Date d'impression : 31.07.2025 Révision: 20.05.2025

Numéro de version 36 (remplace la version 35)

Nom du produit: MAR PVC GLUE TA 100G*10 L170

(suite de la page 11)

· RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

78-93-3 Butanone

3

 Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

78-93-3 Butanone

3

- · Prescriptions nationales:
- · Classe de pollution des eaux:

Waterbezwaarlijkheid (NL): B(4) classe B (Classification propre)

- **VOC (CE)** 79,74 %
- · **VOCV (CH)** 79,74 %
- · 15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

La classification du mélange s'appuie généralement sur la méthode de calcul en utilisant les données des substances conformément au règlement (CE) n° 1272/2008.

Liquides inflammables	Règles d'extrapolation
Lésions oculaires graves/irritation oculaire Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	La classification du mélange s'appuie généralement sur la méthode de calcul en utilisant les données des substances conformément au règlement (CE) n° 1272/2008.

· Service établissant la fiche technique: PSRA

· Contact: PSRA

Date de la version précédente: 19.06.2021
 Numéro de la version précédente: 35

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOCV: Lenkungsabgabe auf flüchtigen organischen Verbindungen, Schweiz (Swiss Ordinance on volatile organic compounds)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

(suite page 13)

Date d'impression : 31.07.2025 Révision: 20.05.2025

Numéro de version 36 (remplace la version 35)

Nom du produit: MAR PVC GLUE TA 100G*10 L170

(suite de la page 12)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative Flam. Lig. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2

Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2 Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

* Données modifiées par rapport à la version précédente

CH